



## Agence Nationale de Soutien à L'Emploi des Jeunes ANSEJ

L'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes est une institution à caractère public, placée sous la tutelle du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale.

L'ANSEJ met en œuvre un dispositif fondé sur une approche économique visant l'accompagnement des jeunes chômeurs pour la création et l'extension de micro-entreprises de production de biens et de services.

Elle développe des actions de promotion de l'esprit entrepreneurial et accorde des aides financières et avantages fiscaux durant toutes les étapes de l'accompagnement.

Dans ce cadre, l'ANSEJ agit en coordination avec les banques publiques et tous les acteurs sur le plan national et local.

### Conditions d'éligibilité

- Etre âgé entre 19 à 40 ans.
- Avoir une qualification professionnelle en relation avec le projet.
- Etre chômeur.
- Mobiliser un apport personnel d'un niveau correspondant, déterminé selon l'estimation du projet.

### Les étapes de l'accompagnement

Idées de projet- Accueil et orientation – Elaboration du projet – Validation du projet par le comité de Sélection, de Validation et de Financement des projets (CSVF) – Accord bancaire – Formation du porteur de projet – Démarrage de l'activité – Suivi de l'activité .

📍 Siége sociale : 08 , Rue Arezki Benbouzid -El Annassers- Alger

☎ Tel : 021 .67.82.35/021.67.82.36

📠 Fax : 021.67.56.51/021.67.75.74

[www.ansej.org.dz](http://www.ansej.org.dz)

